



CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTE DES SCIENCES

*Procès-verbal*

de la séance du 25 avril 2023

	Annexes
<p>1. Excusé-es et invité-es</p> <p>Excusé-es : Pr Patel, Pre Charbonnel, Dr Samankassou, M. Pinto Fernandes, Mme Ceylan, M. Muller</p> <p>Invité-es : Pr Lacour, Pre Bonadonna, Pr Renner, Pr Lätt, Pr Wolfender, Pr Chopard, M. Schaller</p>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Annonce des divers</li><li>• Le Doyen annonce un retour très prochainement du service ADEVEN</li><li>• Le Pr Wolfender rappelle qu'avant le Covid, un groupe de travail a été créé pour améliorer le temps de réponse auprès des étudiants. Dans un premier temps, un questionnaire <i>détecteur de fumée</i> a été mis en place traduit par la suite en <i>questionnaire Flash</i>. Le taux de réponse a été faible, certainement expliqué par les années Covid et donc il est difficile de mesurer la tendance. Le Pr Wolfender dit attendre le bilan final et propose d'inviter une représentante d'ADEVEN pour faire un résumé et discuter des décisions à prendre pour la suite. Un autre aspect est évoqué, celui de raviver le questionnaire de façon générale avec des étudiant-es pour retravailler les questions et ainsi avoir deux visions, celle des étudiant-es et celle du corps enseignant. Le Pr Wolfender conclut en suggérant de redémarrer ce projet resté à mi-chemin et de reformer le groupe de travail, après le feedback qui émanera du Conseil participatif.</li></ul>	
<p>2. Adoption du procès-verbal du 20 décembre 2022</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité avec les remerciements à sa rédactrice Mme Fathi</li></ul>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Communications du Doyen</li><li>• Le Doyen s'exprime quant à la situation actuelle avec le FNS. Concernant le financement R'equip, un texte a été rédigé et proposé aux doyens-doyennes des autres universités, qui étaient tous d'accord de le signer. Toutefois, aucun-e n'a voulu prendre le lead et le publier sur le site web. Le Doyen regrette que cette démarche ne soit pas aboutie. Concernant le financement des requêtes individuelles, un retour sur les décisions de financement a été demandé aux différentes sections et départements. Au début, les résultats étaient catastrophiques, mais en additionnant les différentes disciplines les résultats ne sont pas si chaotiques qu'il n'a été pressenti. Le Doyen félicite les lauréats et se dit de rester optimiste pour les autres.</li><li>• Le Doyen annonce que la personne sélectionnée en tant que responsable du Pôle RH sciences a démissionné et quittera l'Université à la fin du mois. La Pre Bonadonna manifeste un intérêt majeur au recrutement du ou de la responsable RH et fait le suivi nécessaire afin de trouver le/la bonne candidat-e.</li></ul>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des changements de la charte doctorale seront mis en place avant le 1er septembre 2024. La charte fait force morale, et seuls les règlements de notre Faculté ont une valeur juridique.</li> <li>• Le Doyen annonce que <i>l'indemnité vie chère</i> sera versée aux doctorants avec application rétroactive ce qui représente une bonne nouvelle. Un courrier de la vice-rectrice Galliot avec les détails sera normalement envoyé.</li> <li>• Le Doyen rappelle la visite du Banaliseur DESPE de la filière jaune le 30 mai et son importance. Il recommande aux personnes intéressées par la visite de prendre contact avec les présidences. En effet, il est primordial de connaître le fonctionnement de cet appareil, afin de mieux concevoir l'éventuelle organisation interne nécessaire à long terme et peser réellement l'utilité et l'efficacité tant financièrement qu'en gain de temps et de productivité.</li> <li>• Le Doyen évoque les relations avec la cité, entre autres avec le jardin botanique et le Musée d'histoire naturelle. Il exprime le souhait d'alléger les documentations actuelles et rédiger une convention avec une vision plus claire. Une collaboration entre professeurs titulaires, scientifiques et autres qui permettra à la Faculté de mieux comprendre leur recherche de biodiversité, leur complémentarité, mettre tout cela à profit dans nos enseignements et mieux cibler les publics.</li> <li>• Le Doyen annonce la date de l'inauguration du jardin entre les bâtiments Sciences II et Sciences III, et la volonté de continuation de projets avec la HEAD. Le Doyen rajoute qu'il y aura des Food-truck trois fois par semaine et proposeront des offres variées.</li> <li>• Le Doyen évoque les modalités et procédures s'agissant des changements des règlement d'études. Le Doyen rappelle que cela doit passer par toutes les instances concernées de la Faculté et que nous devons veiller à ce que cela soit respecté par les autres institutions dans le cadre de nos collaborations (par exemple l'ISE).</li> </ul>	
<p>3. Proposition de la composition du nouveau Décanat du 15.07.2023 au 14.07.2027 :</p> <p>Professeur Jean-Luc Wolfender  Professeur Christoph Renner  Professeur Jonas Latt  Professeure Enrica Bordignon</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La proposition est présentée par la Pre Bonadonna et votée comme suit : 20 oui, 1 abstention, 0 non</li> <li>• Le Pr Rudaz trouverait nécessaire et utile que la future Doyenne, fasse une présentation de la stratégie et vision du futur du décanat au Conseil participatif. Il lui a été répondu que la Pre Bonadonna s'est réunie plusieurs fois avec le Décanat actuel, ensuite avec les sections et départements. Elle attend les différents retours et pourra adapter, peaufiner son programme, qu'elle pourra présenter au moment opportun de manière constructive.</li> </ul>	
<p>4. Proposition de la composition de la commission de planification :</p> <p>Professeure Costanza Bonadonna  Professeur Jean-Luc Wolfender  Professeur Christoph Renner  Professeur Jonas Latt  Professeure Enrica Bordignon</p>	

<p>Docteur Pierre-Yves Morgantini M. Axel Grand</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le Doyen annonce que la composition de cette commission sera reconsidérée en vue des départs à la retraite de certains membres.</li> <li>Le Doyen explique que le rectorat demande une planification quadriennale. La Faculté a une démarche originale et donne l'opportunité à chaque section/département de s'organiser et de réfléchir à ses propres objectifs et développements futurs. Le document est ensuite étudié et validé par le Décanat avant de le présenter au Rectorat. Le Doyen félicite toutes les personnes impliquées dans ce travail intense et rappelle que les disciplines doivent tisser des liens pour plus de synergie dans notre Faculté. La Prochaine planification sera à présenter en 2027 mais elle débutera en 2025.</li> <li>La proposition est votée comme suit : 20 oui, 0 non, 0 abstention, 1 bulletin nul</li> <li>Départ du Pr Lätt</li> </ul>	
<p>5. Proposition de nommer le <b>Professeur Karsten Kruse</b> à la fonction de délégué à l'intégrité scientifique.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le Doyen s'exprime quant au profil intéressant du Pr Karsten qui représente différentes cultures facultaires et qui tient un rôle important dans la vie de la Faculté et également un rôle pour la communauté.</li> <li>La proposition est votée comme suit : 18 oui, 1 non, 2 abstentions</li> </ul>	
<p>6. Proposition de nommer le <b>Professeur Jean-Luc Veuthey</b> en qualité d'Ombudsman</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le Doyen explique la différence entre les deux rôles :</li> <li>✓ Le délégué à l'intégrité scientifique est à la disposition de toute personne qui souhaite obtenir son avis sur des problèmes de manquement à l'intégrité scientifique. Les dénonciations pour cause de soupçon de manquement sont transmises au délégué à l'intégrité par l'intermédiaire du doyen ou de la doyenne, ainsi une procédure est enclenchée.</li> <li>✓ L'Ombudsman joue un rôle de conseiller du doyen, vers lequel toute personne pourrait se tourner avant de déposer une plainte formelle au Rectorat. Il a pour rôle de prévenir et d'accompagner la gestion des conflits dans l'intérêt d'un bon climat de recherche, d'enseignement et de travail au sein de la Faculté.</li> <li>Le Doyen s'exprime sur le profil du Pr Veuthey, qui a énormément d'expérience en tant que vice-doyen et vice-recteur.</li> <li>La Proposition est votée comme suit : 21 oui, 0 non, 0 abstention</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposition de la composition de la commission des premiers renouvellements :</li> </ul> <p>Pre Costanza Bonadonna Pr Roman Ulm Pr Jean-Luc Wolfender Pr Anton Alexeev Pre Anna Sfyrla Dre Sylvia Ekström</p>	

<p>M. Axel Grand</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le Doyen remercie chaleureusement un membre du Conseil participatif, le Dr Samankassou qui faisait partie de la commission et qui a été remplacé par la Dre Ekström. Ce changement a été fait dans le but d'avoir une diversité thématique dans la composition.</li> <li>La Proposition est votée comme suit : 21 oui, 0 non, 0 abstention</li> </ul>	
<p>7. Proposition de la composition de la commission des renouvellements subséquents :</p> <p>Pre Costanza Bonadonna Pr Roman Ulm Pr Jean-Luc Wolfender Pr Anton Alexeev Pre Anna Sfyrla</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le Doyen précise que ce sont les mêmes professeur-es que dans la commission des premiers renouvellements, et que la démarche est la même. Ceci permet d'assurer une bonne continuité et suivi dans les analyses de dossiers quelques années plus tard.</li> <li>La proposition est votée comme suit : 21 oui, 0 non, 0 abstention</li> </ul>	
<p>8. Proposition de règlement pour le BA en sciences computationnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La proposition est présentée par le Pr Chopard est votée positivement à l'unanimité.</li> <li>Il est précisé que pour l'instant, les conditions d'admissions en master pour certaines disciplines, apparaissent seulement sur la brochure, les règlements ne sont pas encore modifiés. Toutefois, un engagement verbal du Pr Castelltort (Sciences de la Terre et de l'Environnement) et le Pr Milinkovitch (Biologie) a été émis, que les changements seront faits une fois que la validation du bachelor est validée par toutes les instances et le Rectorat.</li> <li>Le Doyen soulève l'originalité de ces deux cursus à 90 ECTS, et souligne l'opportunité d'ouverture que la Faculté propose à nos étudiants quant à leur avenir. Il espère que d'autres disciplines pourront ouvrir également leur master dans la mesure du faisable.</li> </ul>	
<p>9. Proposition de de modification du règlement et plan d'étude pour le MAS en Pharmacie hospitalière</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La proposition est présentée par le Pr Rudaz et votée positivement à l'unanimité</li> </ul>	
<p>10. Election des membres représentants du corps étudiant-es du conseil participatif</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Actuellement Mme Elif Ceylan (membre du CPF) et Mme Anouchka Hofmann sont les deux représentantes des étudiant-es de la Faculté des Sciences à l'Assemblée universitaire. En vue des votations de mai 2023 pour le renouvellement des membres du corps étudiant de l'Assemblée, une liste avec des candidats de la Faculté a été présentée.</li> </ul>	
<p><b>Prochaine séance</b> : 20 juin 2023 à 17h30</p> <p>Le Doyen remercie les personnes présentes de leur engagement.</p>	
<p><b>APERITIF AU DECANAT</b></p>	

Stefano Gariglio, Président